



Commission Départementale en Arbitrage de Lot-et-Garonne

Réunion du 28 août 2026

PV n°1

Présidence : Sophian Sebbani,

Présents : Jacques Reynaert, Arnaud Schroder (Président de la CDPA, en visio), Michel Dubernet, Eric Bellandi (représentant du CD), Rachid Ghachi,

Excusés : /

1/ Validation du PV du 05 juin 2026 à la majorité des membres présents.

2/ Licences émises au 28/08/2026 :

Nombre de licences émises au 28/08/2026 : 91 toutes catégories confondues.

Nombre de licences désignables : 77 toutes catégories confondues

Nombre de licences émises la saison 2025/2026 : 128

D1 : 12 sur 12 : 1 certificat médical et 11 désignables

D2 : 9, dont 6 désignables

D3 : 19, dont 9 désignables

AA : 9/8 : 1 certificat médical et 7 désignables

-23 : 9 sur 9 désignables.

3/ Echange districts 46 et 82 :

A ce jour, les échanges avec les départements du Lot et du Tarn et Garonne ont été reconduits.

4 / Installation de la CDA et orientations pour la saison 2026/2027 :

Présentation des membres de la CDA et accueil des nouveaux membres. Échanges sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour la saison 2026/2027. Création d'un groupe WhatsApp destiné à faciliter les échanges entre les membres de la CDA sur l'actualité départementale de l'arbitrage.

5 / Gestion des désignations pour la saison 2026/2027 :

Présentation des désignateurs seniors et jeunes. Échanges entre les membres de la CDA sur l'organisation et les modalités de fonctionnement des désignations pour la saison 2026/2027.

Le Président de la CDA sollicite un accès au Portail Bleu ainsi qu'à la boîte mail officielle de la CDA afin de faciliter le suivi des dossiers et le fonctionnement de la Commission. Vote : 6 pour

6 / Situation d'un arbitre :

À la suite de plusieurs courriels adressés par l'arbitre concerné, et notamment d'un courriel reçu le 29 juin 2026 sur les boîtes mail officielles du District et de la CDA, celui-ci sollicite la possibilité d'officier en qualité d'arbitre central D3 dès le début de la saison.

Rappel de la décision CDA du 27/02/2026 : demande d'un arbitre assistant pour refaire du centre :

« L'arbitre en question souhaite redevenir arbitre central.

Pour la fin de cette saison, il sera observé en qualité d'AA. Dans le cas où ses observations sont conformes, nous pourrions envisager dans un premier temps de le désigner chez les jeunes, et si satisfaction chez les seniors. »

7 / Situation d'un arbitre :

Durant l'été, le Président de la Commission Médicale a informé le Président de la CDA du refus d'un dossier médical en raison d'une suspicion de falsification. Le bureau du Comité Directeur du District a également été informé de cette situation.

La CDA précise qu'elle n'a ni sollicité ni obtenu de copie du dossier médical. Compte tenu du caractère confidentiel des informations médicales et de l'absence de compétence de la CDA pour instruire de tels faits, la Commission s'abstient de toute décision sur le fond et laisse les instances compétentes apprécier les suites à donner.

8 / Demande d'accueil d'un arbitre en provenance d'une autre région :

Geoffrey MOREAUX, arbitre de catégorie D2 au sein du District de l'Aisne de Football, intégrera l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) à compter du 21 septembre 2026 et jusqu'en mars 2027. Durant cette période, il sera hébergé la majeure partie du temps en Lot-et-Garonne. Il souhaite conserver son rattachement à son District d'origine tout en étant mis à disposition du District de Football de Lot-et-Garonne pendant sa présence sur le territoire, afin de pouvoir poursuivre son activité arbitrale.

Décision de la CDA : 6 voix pour.

9 / Formation des arbitres assistants bénévoles :

À la suite d'un courriel reçu le 24 août sur la boîte mail officielle du District, la CDA examine la demande d'un club relative à la formation des arbitres assistants bénévoles proposée par la Ligue.

La CDA échange sur l'intérêt et les modalités éventuelles de mise en place de formations destinées aux arbitres assistants bénévoles.

Décision de la CDA : un mail sera envoyé à l'ensemble des clubs.

10 / Caméras embarquées : déploiement FFF :

À la suite d'un courriel reçu le 26 août concernant le déploiement fédéral des caméras embarquées, dispositif expérimenté dans notre District la saison passée, la CDA échange sur l'opportunité de solliciter une nouvelle dotation. Après consultation du Comité Directeur et de la Commission Prévention, la majorité des retours est défavorable. Le District dispose déjà de cinq caméras fonctionnelles, nombre jusqu'ici suffisant pour couvrir simultanément les rencontres concernées. Des difficultés logistiques subsistent par ailleurs pour leur remise aux arbitres désignés.

Décision de la CDA : 5 caméras pour la saison suffisent.

11 / Réception d'une candidature Ligue :

Réception d'une candidature AAR2 Ligue pour la saison prochaine.

La CDA rappelle que l'arbitre devra satisfaire à l'ensemble des conditions réglementaires requises pour la présentation de cette candidature.

Réponse de la CDA : Pv du 24/04/2026

Proposition de modification du R.I concernant les candidatures ligue pour la saison prochaine

Nous avons décidé de modifier l'article 6.03 du RI. Cette modification de cet article ne concernera pas ces deux arbitres si d'aventure, ils renouvellent leurs candidatures dès le mois de septembre 2026.

Nous avons également modifié l'article 20. Sous réserve de validation du CD.

12/ Stage de rentrée des délégués :

La commission des délégués est cordialement invitée à assister aux modifications des lois du jeu, le dimanche 6 septembre 2026 salle omnisport Nathalie Toumas entre les deux terrains de rugby à partir de 09h30

12 / Réunion de début de saison :

Le stage de rentrée est prévu le dimanche 6 septembre 2026 sur les installations du SUA.

Taisa:

1ère série D1.D2 et AA1/1 : départ 08h15

- D1 : 24 répétitions de 64m (15 secondes pour faire la répétition et 20 secondes de récupération)
- D2 : 18 répétitions de 64m (15 secondes pour faire la répétition et 20 secondes de récupération)
- Arbitres assistants 1/1 : 18 répétitions de 64m identiques à celle des D2.

2ème série D3, Jeunes et AA1/2 : départ 08h45

- D3, Jeunes : 12 répétitions de 64m (15 secondes pour faire la répétition et 20 secondes de récupération).
- Arbitres assistants 1/2 : 12 répétitions de 64m identiques à celle des D3.

Pour effectuer le Taisa, l'arbitre doit être désignable. Prévoir une gourde

Stage de rentrée : salle omnisport Nathalie Toumas entre les deux terrains de rugby à partir de 09h30

13/ Présentation des modifications des lois du jeu en visio à destination des clubs :

Le lundi 7 septembre à 20h00.

14/ Tour de table et fin de réunion.

Prochaine CDA : 25 septembre 2026 à 19h au district.

Le Président : **Sophian SEBBANI**

Le Secrétaire : **Jacques REYNAERT**